



LA VILLE ES NONAIS, le 30 novembre 2022

**Objet : Convocation Conseil Municipal**

Mesdames, Messieurs,

Le Conseil Municipal de LA VILLE ES NONAIS se réunira :

**Le mercredi 7 décembre à 20h30  
A la mairie**

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette réunion et vous prie d'agréer, Mesdames, Messieurs, l'expression de mes sentiments distingués.

**Ordre du jour :**

Approbation du compte rendu de la séance du 26 octobre 2022

**Urbanisme et Environnement**

- Délibération pour dénomination d'une voie publique
- Aménagement et sécurisation de DOSLET – Validation de l'avant-projet
- Convention opérationnelle avec EPF - Rue d'Aleth
- Renouvellement convention pour un service de Conseil en Architecture et Urbanisme 35\_2023-2025

**Finances et marchés publics**

- Budget principal – décision modificative n°4
- Tarifs communaux 2023
- Demande de subvention au titre de la DETR pour l'aménagement et la sécurisation de Doslet
- Demande de subvention au titre de la DETR pour le projet îlot Jacques Cartier
- Vente de panneaux
- Admission en non valeur des créances\_Budget principal

**Ressources Humaines**

- Règlement intérieur des services

**Intercommunalités**

- Convention Territoriale Globale (CTG) 2022-2026 entre la Caisse des Allocations Familiales (CAF) d'Ille-et-Vilaine et Saint-Malo Agglomération, ses 18 communes et les SIVU Animation Jeunesse, pour la période 2022-2026
- Délibération sur la répartition de la taxe d'aménagement

**QUESTIONS DIVERSES**

Afin de vous répondre de manière claire et précise et de gagner en efficacité, je vous invite – comme prévu dans l'article 4 du règlement intérieur du conseil municipal - à m'adresser vos questions à l'écrit au plus tard trois jours ouvrables avant le conseil.

**Le Maire**  
**Jean-Malo CORNEE**

